

# Elections CVL Mardi 15 octobre



Mardi 15 Octobre de 10h20 à 14h15, dans le hall, les élèves vont pouvoir élire leurs représentants au CVL (Conseil de la Vie Lycéenne)

Pour se présenter : rien de plus simple : il suffit d'aller à la vie scolaire pour y déposer sa profession de foi et signer sa candidature.

C'est quoi un élu CVL ?

Le CVL est une instance de réflexion et de consultation destinées à formuler des propositions sur des sujets qui touchent à la vie scolaire et aux attentes des élèves. Ces conseils comptent autant d'élèves élus que d'adultes élus et sont présidés par le chef d'établissement.

Envie d'en savoir plus ou d'agir dans ton lycée ? Voici des pistes d'actions